



CODE DEONTOLOGIQUE PROFESSIONNEL DE BASE :

- Avoir suivi et réussi une formation de qualité au métier de comportementaliste félin
- Être déclaré en tant que professionnel, posséder un numéro de Siret et une assurance professionnelle
- Renseigner le client sur les risques éventuels encourus par lui ou par l'animal en cas de non application des conseils prodigués
- Le comportementaliste chat est un médiateur entre l'humain et l'animal qui intervient à la demande du client.
- Il base son travail sur les principes de l'éthologie (étude des comportements) et de la psychologie (étude des processus mentaux).
- C'est un professionnel du comportement animal, mais surtout, **un intermédiaire entre les humains et leur chat.**

Ses rôles sont :

- Évaluer les difficultés que rencontrent le chat
- Aider les « humains de chats », à mieux comprendre les comportements gênants de leur(s) chat(s)
- Présenter des propositions pour résoudre les problématiques
- Accompagner les humains et leur(s) chat(s) dans les changements à réaliser

CHARTRE ÉTHIQUE ET MORALE

1° Envers les clients

Garanties de confidentialité

En tant que comportementaliste je respecte la confidentialité des informations personnelles de ses clients. Sans autorisation du client, aucune information ne sera divulguée à autrui, à l'exception des confrères susceptibles de le seconder ou des vétérinaires, et dans le cas avéré de mise en danger de la santé de l'animal ou de maltraitance

Non-engagement sur résultats

Je m'engage à mettre tous mes moyens et compétences pour les recommandations, les propositions de solutions et la réussite du travail engagé et tenter tout ce que j'ai en mon pouvoir pour vous aider vous et votre chat, avec cependant pas de garantie absolue de résolutions, qui pourront dépendre de plusieurs paramètres (tempérament et passif du chat, coopération maximale de l'humain). Mais je m'engage néanmoins, à vous donner mon avis le plus objectif sur les possibilités d'évolution.

Respect des limites des clients

Je conseille le propriétaire de l'animal en toute transparence, tout en respectant ses choix et limites, en ayant auparavant explicité clairement la logique de mes conseils, pour être en accord avec lui et dans la meilleure collaboration et confiance possibles.

Je m'engage à conseiller le client avec bienveillance et en évitant les jugements de valeurs.

Conseils personnalisés

Je propose des solutions réalistes et applicables, et individualisées au profil de votre chat, et au contexte, tout en prenant en compte tous les critères existants et connus. Le comportementaliste félin a suivi un apprentissage permettant de comprendre les codes félines et de les analyser : de part son expérience, il améliore la relation humain/animal en proposant des clés pour résoudre les problématiques rencontrées.

Lors de l'entretien, je vais tenter de comprendre l'origine des difficultés, expliquer les besoins du chat et proposer des solutions pour rétablir une bonne relation Humain-Chat.

L'investissement de la famille est indispensable, pour la meilleure réussite possible

Accessibilité et pédagogie

Je m'engage à formuler mes conseils avec le plus de clarté possible et à veiller à leur bonne compréhension, avec des termes simples et accessibles, tout en vous transmettant le plus de connaissances possibles, pour mieux comprendre votre chat, et son langage.

Savoir se faire aider ou référer

Le comportementaliste encourage le client à amener son chat chez le vétérinaire pour vérifier son état de santé et à tenter tout pour aider l'animal et son propriétaire et, en cas de nécessité, en référer à un autre professionnel pour demander un autre avis, se faire seconder ou en référer s'il ne se sent pas apte à conseiller sur certaines problématiques.

Être transparent sur les tarifs

Transparence sur les honoraires vis-à-vis du client, visibles sur mon site, et rappelés lors de la prise de rendez-vous.

2° Envers l'animal

S'assurer de la bonne santé

Un bon comportementaliste n'est pas forcément vétérinaire : c'est pourquoi je vous demanderai toujours si votre chat a vu récemment votre vétérinaire, pour écarter toute pathologie ou blessure sous-jacente.

En effet, un problème de santé peut également être la cause d'un changement comportemental du chat.

Je m'abstiendrai d'effectuer un examen clinique, n'ai pas non plus l'habilité de souscrire des médicaments. ceci étant exclusivement du ressort d'un vétérinaire, et je ne m'y substituerai jamais.

Le comportementaliste félin peut cependant collaborer et aider les vétérinaires selon les cas si nécessaire.

Tenir compte de la condition médicale

Je m'engage à tenir compte de la santé de l'animal, ou de certains handicaps, sensoriels, moteurs ou psychologiques, avant de prodiguer des conseils, qui se révéleraient inadaptés, en fonction de sa condition

Respect du bien-être animal

Tous les conseils prodigués devront toujours aller dans le sens du respect de l'animal (respect de sa nature, de son intégrité physique, de ses besoins, de ses fondamentaux, etc.), et le rôle du comportementaliste sera de sensibiliser au mieux le client aux besoins du chat et le respect de son intégrité physique (explication de la notion « proposition et consentement »).

La contrainte physique ne sera jamais conseillée/utilisée dans l'éducation ou la rééducation d'un animal.

Aucune maltraitance ne sera pratiquée ni tolérée

Toutes les interventions réalisées seront faites sans contrainte physique (douleur) ni même psychologique (peur, colère, etc.) et il ne sera utilisé aucun moyen matériel pour forcer ou intimider le chat.

Son code de déontologie passe par l'éducation positive afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles : inutile de rajouter du stress à un chat qui est déjà anxieux !

Il ne conseillera JAMAIS l'euthanasie d'un animal, ni l'abandon de l'animal **(tout au plus le remplacement en cas d'extrême nécessité et seulement si cela est préférable pour le bien-être de l'animal et de son humain)**

3° Envers les autres professionnels

Le comportementaliste ne médiera, ne dénigrera pas ou ne portera jamais atteinte à l'intégrité professionnelle d'un autre professionnel, quel qu'il soit. Chaque professionnel peut avoir des compétences et avis différents, à eux de travailler en collaboration, pour comprendre les convergences, ou émettre éventuellement des questionnements, sans calomnie ni diffamation.

4° Envers le public

Le comportementaliste peut être amené à informer un large public sur les besoins éthologiques du chat dans l'idée de contribuer à une meilleure cohabitation entre l'homme et l'animal ou rédiger des articles ou des posts :

Il devra alors :

- Respecter les droits d'auteur si le comportementaliste se base sur le support de cours fourni lors de sa formation ou sur tout autre article rédigé par quiconque pour écrire son article ou post éventuel (citation de l'auteur et de la source)
- Modifier les articles éventuellement déjà rédigés à ce jour en respectant ces principes et vérifier la véracité et fiabilité des informations transmises, avant de les diffuser

En quoi est-il est nécessaire de respecter certaines valeurs dans notre activité ?

Il est nécessaire dans notre activité de respecter des valeurs d'expertise, de bienveillance, de respect, autant de l'humain, que de l'animal.

Être en collaboration avec l'humain et prendre en compte les besoins éthologiques de l'animal et respecter son intégrité physique et émotionnelle.

Les méthodes punitives ou contraignantes sont totalement contraires à notre éthique et nos valeurs morales, et seront favorisées des méthodes positives et collaboratives.

Être en totale empathie et compréhension des limites de l'humain, de l'animal, de l'environnement et s'adapter afin de proposer les résolutions les plus adaptées autant à l'humain, qu'à son animal.